

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

Décision n° 713 du 6 janvier 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
des organismes centraux – branche « administrative et technique »
NOR : INTJ2200124S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 75071 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130659S) ;

Vu la décision n° 36436 du 16 décembre 2021 (NOR : INTJ2137800S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2022 :

Mariani	Aldo	NIGEND : 131 934
----------------	------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2022 :

Redouin	David	NIGEND : 161 797
Demirdjian	Jean-Noël	NIGEND : 167 081

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2022 :

Posé	Stéphane	NIGEND : 209 423
Dufour	Amaury	NIGEND : 307 443
Laigle	Alexis	NIGEND : 184 956

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2022 :

Janiszewski	François	NIGEND : 342 006
--------------------	----------	------------------

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 janvier 2022.

Par ordre :
Le colonel,
commandant en second du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
C. Dudognon